



Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS) adhère aux normes internationales relatives à ses activités, et a adopté des principes d'éthique et de professionnalisme dans la conduite de ses affaires et filiales.

Remis à tout nouveau membre de l'équipe, le Code permet d'informer et de s'assurer de la pleine compréhension des attentes du FONSIS envers ses membres, en matière de comportements et conduite au sein de l'équipe, mais également avec les parties prenantes externes.

Pour le FONSIS, le succès de ses activités et la fiabilité de ses équipes dépendent de l'adhésion de chacun des individus qui le composent à un ensemble de principes moraux incluant l'intégrité, l'honnêteté, l'équité, la transparence et la responsabilité. Le Code définit ainsi, les principes de comportement individuel et collectif qui guident les équipes du Fonds dans ses activités quotidiennes (respect de la confidentialité de l'information, intégrité des marchés, conflits d'intérêt, rapports avec les parties prenantes).